

Longecourt'

Mag 10

Mot de M. le Maire	3
Site Internet / Location salles	4
Bibliothèque / Nos agents	5
Carnet blanc / L'19	6
Mobiplate	7
Démarches administratives	8
Voisins vigilants	10
Recensement citoyen	11
La fibre / Le compteur Linky	12
L'élague	13
Point travaux	14
Dégradations	15
Jumelage	16
Associations	17
Agenda associatif	27

Joyeuses Fêtes





Chers Concitoyennes, Concitoyens,

Suite à de nombreuses constatations de vitesses excessives aux abords de notre commune et dans notre commune, je me permets de vous mettre en garde.

✓ Bien sûr, il est grisant d'être au volant de sa voiture, d'appuyer sur la pédale d'accélération et de profiter de ce plaisir de la vitesse, de cette liberté de déplacement.

✓ Bien sûr, il est facile d'oublier les restrictions de vitesse quand le matin on essaie de gagner quelques minutes, quand le temps passe vite et qu'il faut se rendre chez la nounou et au travail.

✓ Bien sûr, il est parfois difficile d'être toujours vigilant face à notre vitesse, le soir quand on rentre chez soi, après une longue journée et qu'on est pressé de retrouver les siens.

Autant de bonnes excuses qui n'en sont pas quand on connaît les conséquences de ces actes.

N'oubliez pas les dangers qui peuvent survenir sur la route. Une erreur de pilotage et un petit écart de trop, une chaussée glissante, un animal, une inattention mais aussi un problème mécanique, un pneu qui éclate... la vitesse devient alors un facteur très aggravant des conséquences d'un incident ou accident.

Posez vous la question à chaque fois que vous mettez la clé de contact, que vous démarrez votre voiture : où sont mes priorités ? Ce plaisir de la vitesse ou ma vie et celles de mes amis ? Ces quelques minutes de retard ou la vie de mes enfants ? Ce laisser-aller ou la vie des autres en face de moi ?

Des limitations de vitesse ont été installées pour la sécurité de chacun parce qu'il y a des dangers et que les conséquences pourraient être catastrophiques pour les familles touchées et pour notre commune.

Toutes les règles de sécurité sont des garde-fous pour vous protéger de vous-même et des autres. Je vous demande non seulement de les suivre, mais d'être acteurs de votre vie et de vos choix et d'être responsables dans vos actes.

Alors, je demande à chaque conducteur de respecter ces règles, de respecter les autres et se protéger lui-même.

Jean Cocteau a écrit dans la machine infernale cette phrase « l'horreur d'un accident qu'on découvre sur la route provient de ce qu'il est de la vitesse immobile, un cri changé en silence ».

Chers automobilistes, chers motards, ne prenez plus le risque de plonger notre commune dans ce silence fatal.

Après ces quelques recommandations de prudence et de respect des règles de sécurité, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous le Dimanche **24 Décembre vers 17h00** devant la mairie pour l'arrivée du Père Noël et le **13 Janvier 2018 à 18h30** pour la cérémonie des vœux du maire à la salle polyvalente la Cerisaie.

Bonnes fêtes à tous !!

Votre maire, **Daniel BAUDRON**



Faits pour vous...

Vous servir, vous aider, vous divertir

<http://www.longecourtenplaine21.fr/>

Sachez, ou découvrez, que la commune de Longecourt en Plaine possède son propre site Internet. Vous y trouverez de nombreuses informations pratiques qui, pour certaines, vous aideront dans vos démarches administratives et, pour d'autres, vous permettront de découvrir la commune et ses services.

Nous espérons que la diversité des rubriques proposées répondra à vos attentes et sommes ouverts à toute suggestion de votre part.

Consultez-le régulièrement afin qu'il devienne un lien privilégié entre vous et la mairie de Longecourt en Plaine.

Espace pratique
Vie citoyenne
Enfance – Jeunesse
Vie Municipale
Jumelage
Le Mag
Urbanisme
Environnement
Associations
Tourisme
Cartographie

Infos pratiques

La commune possède des salles que vous pouvez louer pour organiser vos événements familiaux (mariage, baptême, anniversaire...).

La salle polyvalente possède 2 salles. Vous pouvez, en cas de nombre d'invités limité (40 personnes maximum), ne louer que la petite salle avec la cuisine ou alors réserver la totalité de la salle des fêtes (petite salle, grande salle, cuisine) si vous êtes plus nombreux.

Il vous est également possible de louer, en complément de La Cerisaie, la salle de la Grande Ferme. Attention, cette salle n'est pas équipée de cuisine et ne peut accueillir de réception le soir, en raison de la présence de logements situés au-dessus.

Lorsque vous louez une salle, les tables et les chaises sont mises à disposition gratuitement. Cependant, la commune propose également la location de ce matériel si vous en avez besoin par ailleurs.

Pour toute réservation, contactez le secrétariat de mairie au 03 80 79 10 10. Les tarifs incluent 2 jours de location.

Le saviez-vous ?

SALLE DES FÊTES LA CERISAIE

Petite salle

Pour les Longecourois	190 €
Pour les habitants extérieurs	350 €

Petite et grande salles

Pour les Longecourois	340 €
Pour les extérieurs	730 €

Matériel de sonorisation

Aux locataires de la salle	70 €
Caution	170 €

Utilisation du lave-vaisselle	55 €
-------------------------------	------

SALLE DE LA GRANDE FERME

Pour les Longecourois	240 €
Pour les extérieurs	240 €

LOCATION DE MATÉRIEL

La chaise	1,50 €
La table	3,00 €

« Lire c'est voyager; voyager c'est lire » Victor Hugo

Bibliothèque municipale

Située 5 rue du Château, la bibliothèque est ouverte 2 fois par semaine: le Lundi de 16h30 à 19h00 et le Mercredi de 16h30 à 18h30. La cotisation est de 10 € par famille et par an.

Nous mettons à votre disposition environ 5200 ouvrages: romans adultes et jeunes, policiers et thrillers, bandes dessinées adultes et jeunes, documentation adultes et jeunes, livres pour enfants, contes, livres grande vision...

Un budget annuel nous est alloué par la mairie. Il nous permet d'acheter des nouveautés éditées dans l'année (environ 130 livres). Nous effectuons ces achats 3 fois par an (parutions des livres au printemps, en été et en hiver) afin de satisfaire au mieux nos lecteurs.

Nous empruntons également environ 650 ouvrages 3 fois par an à la Médiathèque de Côte d'Or afin d'enrichir nos collections.

Merci à nos bénévoles, Mesdames CONTI, LANDRE, BONAMI et BERTHOZ, pour leur générosité.



Portraits Nos nouveaux agents territoriaux

Nous souhaitons la bienvenue à nos 2 nouvelles « recrues », Nadia et Guillaume !



Nadia MANSOURI, habitante de Longecourt en Plaine, vient d'être recrutée comme adjointe technique en charge de l'entretien des différents bâtiments communaux. Une tâche importante qu'elle gère avec beaucoup de sérieux, de conscience professionnelle... et de sourire.

Guillaume HERONDELLE, notre nouvel adjoint technique, est né le 17 Mai 1996. C'est un jeune homme volontaire et courageux qui a plaisir à travailler dans notre commune; il commente d'ailleurs son emploi avec entrain « je m'épanouis dans mon travail au service de l'usager et j'aime le relationnel qu'il m'apporte avec les habitants; j'ai la chance de travailler avec un super collègue, Monsieur Alain FLEURET, avec qui j'ai une bonne complicité. Nous formons une bonne équipe ! »

Les passions de Guillaume sont le Paint-ball et la pêche. C'est ce qui l'a poussé à devenir tout récemment garde-pêche, à titre bénévole.

Un mariage, une naissance, un baptême...
vous souhaitez partager un événement heureux ?
Nous serions ravis d'ouvrir notre « Carnet Blanc »
Une photo, une anecdote...

Contactez-nous : par téléphone au 03 80 79 10 10;
par mail à longecourt.mairie@wanadoo.fr



L'19 remplace l'Insolite !!

**L'équipe du Mag souhaite la bienvenue à
Antonio Da Silva et son cuisinier Cyrille,
l'ancien de « Chez l'Bougnat » rue Berbisey.**

Le L'19 vous accueille toute la semaine pour
vous restaurer et profiter du bar et de l'espace
jeux. Des soirées à thèmes sont organisées
régulièrement.

Le Dimanche matin, le L'19 vous propose des
poulets fermiers rôtis, accompagnés de petits
légumes, à emporter.



Horaires d'ouverture:

Lundi	Fermé
Mardi	6h30 – 14h00
Mercredi	6h30 – 14h00
Jeudi	6h30 – 14h00 / de 18h00 à...
Vendredi	6h30 – 14h00 / de 18h00 à...
Samedi	9h00 – 14h00 / de 18h00 à...
Dimanche	9h00 – 14h00

Tél: 03 80 10 19 94

FB « L19-BAR-Brasserie-1465762270168130 »

Comment vous déplacer sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise ?

CONTACTEZ MOBIPLAINE !!

Disponible du Lundi au Vendredi de 8h00 à 18h00.

Aiserey – Beire-le-Fort – Bessey-les-Citeaux – Bretenière – Cessey-sur-Tille – Chambeire
Collonges-les-Premières – Crimolois – Echigey – Fauverney – Genlis – Izeure – Izier
Labergement-Foigny – Longchamp – Longeault – Longecourt-en-Plaine – Marliens – Pluvault
Pluvet – Premières – Rouvres-en-Plaine – Soirans – Tart-l'Abbaye – Tart-le-Bas – Tart-le-Haut
Thorey-en Plaine – Varanges – Tarsul - Potangey

TRANSPORT A LA DEMANDE DE LA PLAINE DIJONNAISE

ATTENTION : changement du numéro
Réserver au **0 803 380 300**

Appelez le service réservation
au moins 24 heures à l'avance
au **0 805 380 300**

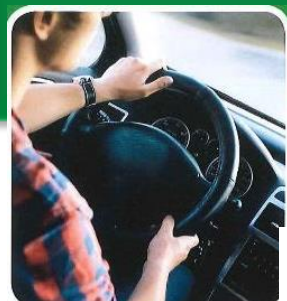
Tarifs et billets

Ticket unitaire : 1 trajet : 1,50 €
Abonnement 20 : 20 trajets : 24,00 €

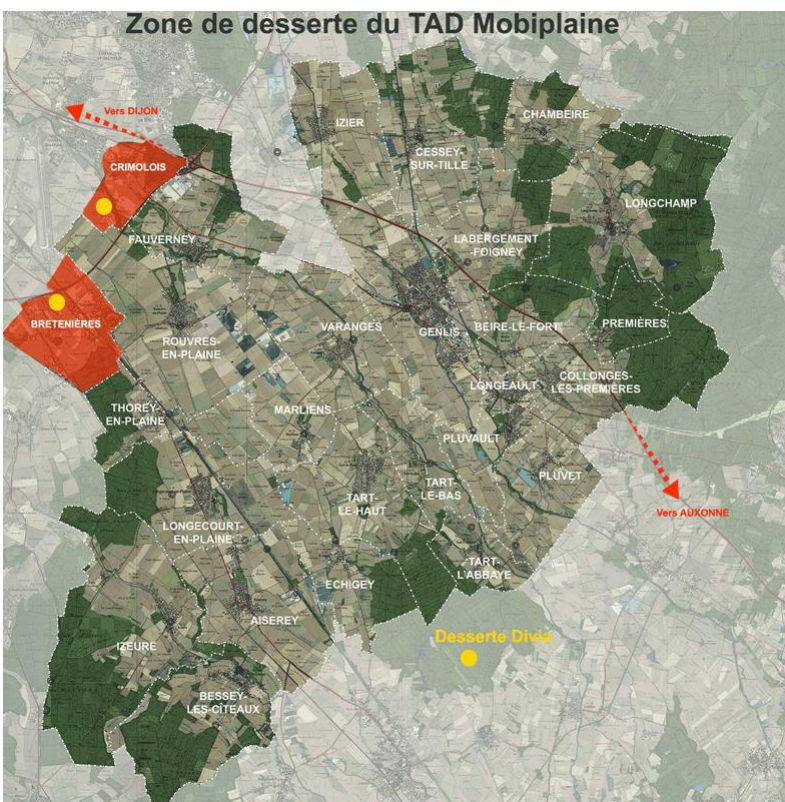
En supplément, tarif DIVIA (Bus et Tram)
PASS 1 heure : 1,30 € (tarifs sur le site Internet de DIVIA)

Toutes les informations utiles sur:

<http://www.plainedijonnaise.fr/-transport-a-la-demande--mobiplaine>



Zone de desserte du TAD MobiPlaine



Pour vous rendre à DIJON :

MobiPlaine vous conduit jusqu'à CRIMOLOIS au terminus de DIVIA (arrêt CRIMOLOIS) ligne B16; Vous prenez ensuite un bus DIVIA direction QUÉTIGNY Grand Marché.

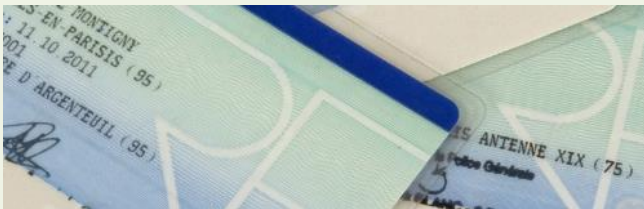
Vous avez également la possibilité de prendre le TRAM à l'arrêt Grand Marché à QUÉTIGNY.

Pour vous rendre à LONGVIC :

MobiPlaine vous conduit jusqu'à BRETENIÈRE au terminus de DIVIA (arrêt BRETENIÈRE) ligne B21, où vous prenez un bus DIVIA direction LONGVIC centre.

A savoir...

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont désormais traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques.



JE GAGNE DU TEMPS:

Il est maintenant possible de remplir une pré-demande de carte d'identité sur Internet afin de gagner du temps lors de son passage au guichet, comme c'était déjà le cas pour les passeports. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes que les renouvellements, même en cas de perte ou de vol. Si la pré-demande sur Internet permet de gagner du temps, vous devez quand même vous rendre en mairie pour finaliser votre dossier.

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

<https://www.interieur.gouv.fr/fr/Archives/Archives-des-actualites/2017-Actualites/Modernisation-de-la-delivrance-des-cartes-d-identite>

RETROUVEZ LA LISTE DES MAIRIES ÉQUIPÉES

http://www.cote-dor.gouv.fr/IMG/pdf/2017_cni_tableau_ouverture_guichets_21_communes.pdf

MODERNISATION DE LA DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ

J'AI UN TITRE D'IDENTITÉ SÉCURISÉ:

L'enregistrement des empreintes digitales du demandeur devient obligatoire pour certifier le titre. Cela offre une meilleure protection contre l'usurpation de l'identité et la fraude documentaire, notamment en cas de perte ou de vol du titre. Un dispositif de recueil des empreintes est installé dans certaines mairies. Seules ces mairies peuvent recevoir les demandes.

JE CHOISIS MA MAIRIE:

Vous pouvez faire votre demande de titre d'identité dans n'importe quelle **mairie équipée d'un dispositif de recueil**, quel que soit votre lieu de résidence. Il n'est plus nécessaire de déposer votre dossier dans votre commune. Attention toutefois, le dépôt de votre demande et le retrait de votre titre d'identité doivent se faire dans la même mairie. Il faut compter au minimum une semaine entre le dépôt de votre dossier complet et la mise à disposition de votre titre. Le délai peut être plus long à l'approche des vacances par exemple.

vos démarches à portée de clic!



Première étape pour tous vos documents officiels

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le cas de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.





Participation citoyenne

Inspiré du concept anglo-saxon "neighbourhood watch" ("surveillance de quartier"), le dispositif "voisins vigilants" existe en France depuis 2007 dans le but, surtout, de lutter contre les cambriolages. Une cinquantaine de communes des Alpes-Maritimes ont tout d'abord fait office de cobayes, avant de passer le relais, entre autres, au Nord, au Haut-Rhin ou encore à la Drôme, où plusieurs élus ont à leur tour accepté de faire le test.

Aujourd'hui et depuis maintenant une année, **Longecourt en Plaine fait partie des communes ayant instauré les « voisins Vigilants »**. Nous recherchons encore quelques volontaires.

QU'EST-CE QU'UN RÉFÉRENT PARTICIPATION CITOYENNE ?

- **Voisin attentif** à la vie du quartier, qui souhaite conforter **le lien social et qui recherche la tranquillité**.
- C'est une personne qui **s'intéresse aux autres**, qui se **sent concernée** et qui souhaite participer à la **préservation de la tranquillité dans son quartier**.
- Une personne **engagée** qui s'investit dans la recherche de la tranquillité et faisant preuve d'un **esprit de solidarité**. Il s'agit de **lutter contre l'indifférence**.

Ce n'est pas un espion, un délateur ou un cow-boy. Toute curiosité mal placée doit être écartée. Il ne s'agit pas d'espionner mais d'être simplement attentif.

Le voisin vigilant n'effectue aucune intervention d'initiative, n'observe pas et ne patrouille pas. Il doit simplement adopter une posture de vigilance à l'occasion de sa vie quotidienne et être en mesure d'appeler la gendarmerie (17) pour signaler un comportement suspect : personne qui fait le guet, véhicule qui circule à faible allure

SON RÔLE :

- Etre attentif
- Signaler les personnes ou véhicules « douteux »
- Signaler quand une personne peut être en danger



Choisis sur acte de volontariat, les « voisins vigilants » peuvent être à la tête des chaînes d'alerte et de renseignement. Ils sont chargés de faire le lien entre les résidents de leur quartier et les forces de Gendarmerie et de Police municipale.

Motivés et volontaires, les référents doivent en outre être capables de faire preuve de discernement, en ne transmettant que les renseignements intéressants.

Si vous souhaitez devenir référent, contactez la mairie.



BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

La démarche s'effectue simplement en se rendant à la mairie du domicile en se munissant du livret de famille.

Les jeunes doivent se faire recenser **entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire**. Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (ex - JAPD). Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation (changement de domicile ou changement de situation familiale ou professionnelle).

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. En cas d'absence de recensement dans les délais, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans,
- **de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (bac ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.**



Groupe Scolaire Henri VINCENOT



En date du 6 Novembre 2017, le conseil d'école a voté et demandé officiellement le retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée de Septembre 2018.

Le conseil municipal a délibéré sur cette question le 8 Novembre 2017 et voté à l'unanimité le retour aux 4 jours, suivant ainsi l'avis du conseil d'école.

Le demande sera transmise aux instances compétentes pour validation officielle.

LA FIBRE...



Depuis le 19 octobre 2017, le conseil départemental a mis à disposition du groupe Orange le réseau fibre, et dispose d'un délai de 14 semaines pour procéder au raccordement.

Enfin, tous les foyers Longecourois pourront avoir le haut débit, soit environ 20 méga.



Il est conseillé de prendre contact d'ici quelques semaines avec votre opérateur, afin de vérifier s'il y a lieu éventuellement de modifier votre contrat.

... et le COMPTEUR LINKY

A compter du 1^{er} semestre 2018, ENEDIS, anciennement ERDF (Electricité Réseau Distribution de France), remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité des clients de la commune par des compteurs de nouvelle génération communicants: les compteurs Linky.



Ces compteurs offriront de nouveaux services aux habitants. Plus besoin d'être présent: le relevé se fait à distance et devient quotidien. Sans rendez-vous: les interventions techniques courantes (changement de puissance ou de tarif, mise en service) se feront sans dérangement, et dans des délais plus rapides (moins de 24 h). Chacun disposera, s'il le souhaite, d'un accès simple, gratuit et pédagogique à ses données de consommation depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone.

Chaque personne concernée recevra un courrier d'ENEDIS entre 30 et 45 jours avant la date de pose. L'entreprise de pose missionnée par ENEDIS informera elle-même le client de son passage 25 jours au moins avant cette date. Ces entreprises seront facilement identifiables par les clients grâce au logo « Partenaire Enedis Linky ». L'intervention dure environ 30 minutes et n'est pas facturée.

Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, le remplacement du compteur est obligatoire. Celui-ci respecte les prescriptions de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) quant à l'utilisation des données de consommation qui restent la pleine propriété du client.

Pour en savoir plus : <http://www.enedis.fr/linky>

Numéro vert: 0 800 054 659 (appel gratuit)



L'ÉLAGAGE

L'élagage constitue un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique

Les nouvelles techniques complètent l'élagage traditionnel. Ainsi, les élagages sont de plus en plus performants et garantissent chaque jour une meilleure qualité de l'acheminement électrique.

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Le Code de l'Énergie reconnaît à ENEDIS le droit de « couper les arbres et les branches qui se trouvent à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages ».

L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire est responsable de l'élagage des arbres plantés sur la propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne;
ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire, à ses frais, ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ENEDIS par l'envoi d'une DT-DICT (déclaration de projet de travaux – déclaration d'intention de commencement de travaux) sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, ENEDIS assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable.

Cet élagage est à la charge financière d'ENEDIS. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

RÈGLES ET DISTANCES

ENEDIS demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins 1 mètre les distances prévues à la construction des lignes. L'arrêté interministériel du 17 Mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

RÈGLES DE SÉCURITÉ À RESPECTER AUX ABORDS DES LIGNES ÉLECTRIQUES

Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.

Ne rien approcher (ni une personne ni un objet), à moins de 3 m des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 m des lignes de tension supérieure à 50 000 V.

Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 mètre en BT et 2 mètres en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.

Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service dépannage d'ENEDIS au 09 726 750 21.

Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.

Si un arbre menace une ligne, prévenir le service dépannage d'ENEDIS.

3 CONSEILS

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.



La première tranche de travaux sur le bâtiment situé 5 rue du Château où est installée la bibliothèque vient de se terminer.

Les façades extérieures ont été refaites; la toiture, les raccordements des eaux pluviales et des eaux usées, le renforcement du préau ont été soit repris, soit revus entièrement.



Une rampe d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite a été installée. Le coût total de ces travaux s'élève à 163 041 € HT. Nous avons, dans le cadre de cette réalisation, perçu une participation du fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) pour un montant de 23 630 € et une participation du DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) à hauteur de 18 778 €.

BIBLIOTHÈQUE... TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

Une deuxième tranche de travaux est prévue; elle concernera le changement des fenêtres et la réfection de l'intérieur. Une fois remis aux normes, ce bâtiment pourra accueillir le périscolaire; tous les enfants seront ainsi dans un lieu adapté, agréable et sécurisé.



TRAVAUX ENTRÉES DU VILLAGE

La commune a entrepris des travaux d'embellissements des deux entrées du village sur la RD 968. La société DUC&PRENEUF a été désignée pour la réalisation de ces travaux.

Pour l'entrée **côté Thorey en Plaine**, un arrachage des haies de chaque côté de la route a été effectué, un apport de terre végétale aux endroits où cela était nécessaire et un engazonnement final ont été réalisés. Sur les trottoirs, le long des maisons, les haies ont également été retirées et le terrassement refait, avec la réalisation d'une bicouche porphyre rouge. Vers l'îlot au droit du n°4 de la route de Dijon, 2 arbres tige ont été plantés.



Côté Aiserey :

Les travaux ont consisté en l'arrachage des haies, le terrassement en déblais et remblais afin de créer un plat avec une remise en forme du talus et engazonnement;

pour le talus côté maisons: terrassement en déblais, remblais afin de profiler le talus et création d'un cheminement piétonnier.



STOP!

LA COMMUNE EN COLÈRE !!

Malgré nos nombreux articles et le rappel régulier des peines encourues, **la commune est encore et toujours victime d'incivilités.**



Malheureusement, loin de disparaître, celles-ci ont tendance à se multiplier. Outre les tags qu'il faut régulièrement nettoyer, les débris de bouteilles en verre qu'il faut continuellement ramasser, les jeux des petits qu'il faut contrôler... nous avons maintenant affaire à des dégradations matérielles importantes et totalement gratuites.



Les photos parlent d'elles-mêmes :

bac à fleurs cassé,
bac textile fracturé,
dépôt de déchets au sol,
poteau descellé...



Cette situation est insupportable et intolérable.

En dehors du fait que le coût des réparations et du nettoyage sont à la charge de tous les contribuables de la commune, ces agissements peuvent représenter un réel danger pour les jeunes et moins jeunes.

C'est donc l'affaire de chacun d'entre nous. Si vous êtes témoin d'un acte d'incivilité, merci d'en référer à la mairie ou à la gendarmerie de Genlis au plus vite.



Soyons vigilants et ne laissons plus faire !!

Pour une commune propre et sûre...

**MON village n'est pas
une POUBELLE !!**



Jumelage

**SPRENDLINGEN
LONGECOURT EN PLAINE
GENLIS**

53 ANS D'AMITIÉS FRATERNELLES



Pentecôte... comme chaque année, nos trois délégations se sont retrouvées, pour le plus grand plaisir de tous. Cette année, c'est Genlis qui organisait la rencontre, toujours très attendue, et les festivités qui y incombent.

Nous avons accueilli nos amis allemands à l'espace culturel Paul-Orssaud de Genlis à 14h00. La réception a débuté par une allocution des trois maires, qui ont rappelé les liens forts qui unissent nos villes respectives, chaque maire ayant fait l'effort de parler un peu allemand ou français. Un petit buffet agrémentait cette réunion, avant le départ dans les familles.

La soirée était libre ou consacrée, à 18h30, au concert de Printemps donné à l'Agora par les deux harmonies de Sprendlingen et Genlis, dans une salle comble.

Au programme, sous la houlette de Didier Portrat et Andreas Sauerteig, entre autres, Sine Nomine de Ralph Vaughan Williams, Concertante for piano and band de Warren Barker, au piano Patrick Xolin, et le Rhapsody in blue de George Gershwin, très applaudi.

Un repas très apprécié suivait le concert et rendez-vous était donné au lendemain.

Les particuliers repartaient sur St-Jean-de-Losne où une visite du musée de la batellerie très intéressante les attendait ainsi qu'une dégustation de produits régionaux. S'ensuivait un excellent repas au restaurant Sauconna et, à 15h30, une croisière commentée dans les deux langues sur la Saône avec passage d'écluse. Retour à Genlis à 18h00.

Les pompiers de Genlis avaient, quant à eux, rendez-vous au Lodge à Fauverney pour un repas agrémenté d'un spectacle, tandis que l'harmonie, après une matinée dans les familles, visitait les Hospices de Beaune et une liquorerie à Arcenant, suivi d'un repas buffet à l'Agora.

Lundi c'était le retour en Allemagne, dernières allocutions de nos trois maires, quelques chants par Michel et sa guitare emprunts de nostalgie, la promesse de se revoir l'année suivante et vers les 11h00, départ du bus. Nous tenons à remercier les municipalités de Longecourt et Genlis, et leurs maires Daniel Baudron et Vincent Dancourt.

Un grand merci à notre interprète traducteur Daniel GEORGES !



OMCL

AC César

Loisirs Fêtes

Tradi Danses

Courtoise Gym

A Petits Points

Club de l'Amitié

Image Plaine Nature

Longecourt en Danse

Club cibiste de la Tille

Les Betteraves Fourragères

Cercle Sportif Longecourois



Le 10 octobre 2017, M. Daniel BAUDRON, Maire de Longecourt en Plaine, et son premier adjoint en charge du monde associatif, Paul MURANO, ont reçu les présidents des associations de la commune.

Cette réunion semestrielle avait pour objet la signature des conventions de mise à disposition des salles qu'elles occupent dans le cadre de leur activité pour les 3 années à venir.

Monsieur le Maire a salué les nouveaux présidents et a souhaité souligner que leurs actions rendent notre commune plus attractive et plus animée.

Cette animation se retrouve dans des domaines très variés: le sport, la culture, le voyage, la musique... tout en développant les loisirs des jeunes.

M. BAUDRON a assuré du soutien de la municipalité afin de perdurer et de développer cette mission pour mieux vivre dans notre village.

Un immense bravo à tous les présidents et bénévoles, qui ont la même volonté que la nôtre, de servir l'intérêt général et d'animer notre commune.

Actuellement, 12 associations existent sur Longecourt en Plaine, elles font un travail énorme; le planning des manifestations en témoigne.

Profitez de cette chance et soyez toujours plus nombreux à répondre présents à tout ce qu'elles vous proposent.



Images Plaine Nature

Edition 2018

2, 3 et 4 Février 2018

L'association 'Images Plaine Nature' continue l'aventure des 'Rendez-vous Images Plaine Nature' toujours avec le même objectif : *faire découvrir la nature de notre région, vue par des photographes de la région.*

Lors de cette 8^{ème} édition, nous vous proposerons essentiellement des photos de mammifères et d'oiseaux, un soupçon de végétaux et des paysages. Du collembole au bouquetin, en passant par les chouettes et les hiboux d'Europe.

13 expos photos, des animations autour de la photo (ateliers photos, observations d'oiseaux à la mangeoire et sur le site de l'étang La Fontaine), des démonstrations de matériel photo mais aussi un quizz pour les enfants et les adultes.

Une nouveauté cette année: plusieurs photos des membres de l'association seront tirées en grand format (2m x 1m) et seront accrochées entre la route et l'entrée de la salle de la Ceresaie.

Retrouvez le programme complet sur :

<http://www.images-plaine-nature.com/>

<http://www.imageplainature.onlc.fr/>

rubrique 'Rendez-vous IPN 2018'



R. DEGUT



G. BERTHOZ



M. BAILLY



D. SALIGNON



M.F. DEMOUX



S. MARQUET

Toutes les photos présentées seront visibles lors de la nouvelle exposition du salon 2018.

Infos pratiques

Lieu : Salle de la Cerisaie à Longecourt en Plaine

Horaires d'ouverture

Vendredi de 14h00 à 18h00

Samedi & Dimanche de 10h00 à 18h00

Tarifs d'entrée

1€ - Gratuit pour les moins de 15 ans

Les animations

- Observations à la mangeoire avec la LPO
- Prises de vue à la mangeoire
- Essai matériel (Images PHOTO)
- Ateliers photos (INUK Photo)
- Quizz enfants et adultes
- Vote pour la photo du salon



J. BALLET



TOINE DU MORVAN

Ventes de matériel

Images PHOTO - Dijon
Jama

Les expos photos

Stéphanie et David ALLEMAND
OWLS, nocturnes en lumière

Teddy BRACCARD
Lorraine, par nature

Reanta MUSIAL / Pascal GADROY
Chevreuils

Jérôme BALLET
Faune des montagnes

Antoine CHARLIER
Les bouquetins en toute intimité

Annie et Philippe CHENET
Lièvres, les oreilles de la plaine

Tanguy CRESSOT
La Faune des Trois Provinces

Richard FAUVERNIER
Ambiance Oiseaux

Thierry LEBERT / Laurent BOSSAY
Petite Beauce secrète

Olivier et Collin PELLERIN
Colembale / Drosera

Anthony BINET (Toine du Morvan)
Lumières en Morvan

Club AICF – Dijon
Paysages de Bourgogne



R. FAUVERNIER

Les sorties

L'association 'Images Plaine Nature' propose également des sorties nature et des soirées projection de photos.

C'est elle qui gère les nichoirs pour la colonie d'hirondelles de la Grande Ferme et la mangeoire pour l'observation des oiseaux et qui suit l'évolution des stations d'orchidées sur le site du refuge LPO.



T. BRACARD



PH. CHENET



T. CRESSOT



D. ALLEMAND

Si vous voulez nous rejoindre :

Blog de l'association: <http://www.imageplainature.onlc.fr/>

Contactez Michel BAILLY par téléphone au 06 63 23 21 99 ou par mail à michel.bailly21@gmail.com

Contactez Raymond DEGUT par mail à rdegut@yahoo.fr

Longecourt en Danse



Les cours de danse de salon ont repris le Lundi 18 Septembre à la salle polyvalente de la Cerisaie sous la conduite du même formateur, mais avec un changement de fonctionnement :

de 19h00 à 20h15

Cours pour débutants uniquement

de 20h15 à 21h30

Cours pour initiés

Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre chaque Lundi soir pour pratiquer valse, paso, tango, chachacha, rock, madison... Les deux premières séances sont gratuites et sans engagement ! Profitez-en !

Pour plus d'informations, contactez :

Marie-Laure JACQUES tel : 06 42 42 36 08

Martine VUILLEMOT tel : 06 74 59 83 55

Courriel : longecourt.en.danse@orange.fr

A vos agendas !

Samedi 10 Février 2018

Repas dansant animé par Benjamin DURAFOUR

Venez nombreux, en famille ou entre amis,
danseurs ou non danseurs !

Club de l'Amitié



Notre repas de fin d'année aura lieu le 14 Décembre.

Au mois de Février, nous fêtons Mardi-Gras dans une ambiance plus que chaleureuse malgré la saison. Nous profitons de l'occasion pour revêtir les costumes de Raymonde !

Nous vous donnons rendez-vous le 4 Mars 2018 pour notre grand thé dansant avec l'orchestre Michel Balland !!

Au mois de Juin, c'est le L'19 qui nous ouvrira ses portes pour notre repas de fin d'année.

...et n'oublions pas notre traditionnel Loto, toujours animé par Totor, début Septembre 2018.

Contact : Monique Frère ou Raymond DEGUT au 06 16 44 66 66





Tradi-dances - 10^{ème} année

Nous nous sommes tous retrouvés pour une rentrée très réussie ! Nous voilà repartis pour une nouvelle année de danses et de convivialité...

Cette année nous fêtons notre dixième rentrée, aussi chaque premier mardi du mois un groupe viendra nous jouer ses morceaux pour animer l'atelier.

Venez nous rejoindre à ces mini-bals. Voici les ensembles de musiciens qui viendront nous faire danser (la suite du programme est en préparation) :



5 Décembre
La Bande sonore

9 Janvier
Fonds d'saloir

6 Février
Vue sur le Pigeonnier

6 Mars
Le Bout de Banc

Samedi 24 Mars 2018, Tradi-dances organisera son printemps du folk :

- 6 ou 7 ateliers de pratiques musicales (instruments & musiques traditionnels)
- bal folk avec les « Poules à Facettes » et la « Cotelle y Danse »

Réservez votre soirée !!



**Mardi 19 Juin 2018
Fête de la musique**

... avec un peu d'avance !
Bal gratuit ouvert à tous les musiciens et les danseurs !

Venez nombreux !!



Venez danser avec nous !

Vous pouvez encore nous rejoindre pour découvrir les airs folks ou traditionnels de France ou d'Europe et les danses qui leur correspondent...



Nous nous retrouvons **tous les Mardis** de 20h30 à 21h45 à la salle de la Cerisaie pour apprendre et pratiquer des danses collectives, de vieilles danses de couple et bien d'autres types de danses...



Contactez nous !!

Président : Bernard Gugger / 03 80 72 63 02 / contact@tradi-dances.org

Pour plus d'informations: <http://tradi-dances.org/>



En ouverture, nos locaux, Les Betteraves Fourragères avec Aurélie à l'accordéon, Mika et mimile aux cuivres, Olivier à la guitare, Ricou à la basse et Clément à la batterie... un pur moment de bonheur festif dans une ambiance haute en couleur musicale.



Ils ont été suivis par Shattered Blooms, groupe post grunge tirant ses inspirations dans des sonorités telles que le grunge, le métal ou le rock progressif.



Ensuite Les Dirty Oil & Poppy, des inconditionnels du rock'n'roll... Leur musique a fait résonner les mélodies des pionniers du rock'n'roll tout en y apportant leur touche de modernité ! Remontés à bloc, ils nous ont balancé une bonne dose d'amour et d'énergie ! Nostalgique de l'odeur de gomina et des robes à pois ? Rebelle dans l'âme ? En manque de swing ? Les Dirty Oil & Poppy étaient là pour vous !

Et pour terminer cette fabuleuse soirée, Fire Rise, un groupe féminin de Hard Rock originaire de Belfort, est monté sur scène. La rencontre et l'union de différents univers propre à chacune font de Fire Rise un monde dont vous ne pourrez plus vous échapper. Portée par des rythmiques aussi bien percutantes qu'aériennes, leur voix puissantes et mélodiques ont hypnotisé la foule ! La part Mystique est à l'honneur... les métaphores, la provocation, le son lourd... Le groupe est composé de cinq nanas : Andréa et Myriam à la Guitare, Audrey à la batterie, Linda à la Basse et Sylvie au chant.

Merci à Cycy, Stef, Ju et Nico !

Nous voudrions aussi remercier Cédric qui nous a fait un super son et son collègue au lumières ainsi que Damien.

Merci aussi aux Percussions Africaines qui nous ont régales comme tous les ans par leurs rythmes endiablés et ont enflammé l'intérieur du chapiteau ! Merci à Augustin et ses élèves ! Originaire de Guinée-Conakry, Augustin Pakata-Camara s'est établi en France en 2011. Artiste et musicien, il participe à des événements culturels et travaille pour les associations et centres sociaux dijonnais.

Le fil conducteur était au moins une fille par groupe et là nous avons été servis !



Un immense merci aux bénévoles de l'OMCL qui donnent sans compter pour la réussite de cet événement majeur de notre village !
Merci à Maurice pour la scène, au cirque Rikiki pour le chapiteau.



Le public a encore répondu présent et de plus en plus nombreux : 1500 personnes estimées se sont pressées pour voir ces groupes !



La 10^{ème} édition, prévue le **Samedi 16 Juin 2018**, se prépare déjà !! Elle dévoilera beaucoup de surprises et surtout beaucoup de monde sur notre scène mythique !
Déjà quelques noms de groupes : Les Balkan grad, Thicky Monky et bien d'autres...

A l'année prochaine !!

Rock en Plaine 10
organisation OMCL

Longecourt en Plaine (21)

**G
R
A
T
U
I
T**



OMBRE Rock Français

BENAYER Rock festif

TCHIKY MONKY Ska

BALKAN GRAD Rock Balkan

LES BETTERAVES FOURRAGERES Festif

Samedi 16 juin 2018

**Concert à partir de 17h, buffet, buvette
Animations sous le chapiteau**

Loisirs Fêtes

Soirée HALLOWEEN

Plus de 120 personnes, des décors incroyables, une ambiance d'« enfer », une équipe dynamique et drôle !!

Tels étaient les ingrédients de notre soirée Halloween du 4 Novembre. Une réussite qui a comblé toutes nos espérances ! Tout le monde avait joué le jeu et les costumes étaient tous plus effrayants les uns que les autres...

Que demander de plus pour passer une soirée en famille ou entre amis ?

Vous n'y étiez pas ?

Alors **rendez-vous l'an prochain,**
le 3 Novembre 2018

pour découvrir un nouveau thème... tout aussi original !



Les sorties...



Vous souhaitez découvrir le Salon de l'Agriculture ou le visiter à nouveau ?

Nous vous proposons de nous y rendre ensemble, en groupe, dans une ambiance chaleureuse et festive...

A vos agendas !!
Rendez-vous
le Samedi
3 Mars 2018

Journée libre Marché de Noël

Il est trop tard pour celui de cette année, à destination de Montreux... ... la journée libre du 2 Décembre a affiché « complet », pour notre plus grand plaisir ! Nous avons rempli 3 autocars et emmené environ 170 personnes.
Une réussite totale !!



L'an prochain, nouvelle direction... nous vous emmenons au marché de Noël de **Montbéliard,**

le 1^{er} Décembre 2018.
Réservez dès que possible !



N'oubliez pas de réserver vos places à notre traditionnelle et festive journée pêche au bord de l'Étang « la Fontaine » !

Dimanche 20 Mai 2018



Nous vous attendons aux cours de gymnastique volontaire.
Un moment dynamique et convivial !!



Suite à l'accueil très chaleureux que les enfants et habitants de Longecourt en Plaine lui ont réservé ces deux dernières années,



le Père Noël a décidé de revenir faire
une halte chez nous le
Dimanche 24 Décembre 2017
aux environs de 17h00
devant la mairie
de Longecourt en Plaine

Ses petits lutins ne viendront pas les mains vides.
Ils auront le plaisir d'offrir aux enfants...



et aux
adultes...



**Sans oublier le feu d'artifice
offert par la municipalité... pour
la 3^{ème} année !!**



Toute l'équipe de Loisirs Fêtes vous attend nombreux, avec votre...



RENSEIGNEMENTS:

Josiane: 03 80 39 78 40

Sylvie: 03 80 79 19 04

Marie-Paule: 06 44 77 10 73

PAGE FACEBOOK

Loisirs Fêtes Longecourt en Plaine

03/03/2018 : Journée libre « Salon de l'Agriculture »

20/05/2018 : Journée Pêche à l'étang « la Fontaine »

23/09/2018 : Vide grenier avec l'O.M.C.L.

11/09/2018 : Reprise randonnées (Marie-Paule)

12/09/2018 : Reprise gymnastique volontaire (Josiane)

03/11/2018 : Soirée repas dansant « Ambiance..... »

01/12/2018 : Journée libre « Marché de Noël de Montbéliard »

Cercle Sportif Longecourois

Cercle Sportif Longecourois



SPORTIVES, SPORTIFS ! DÉBUTANT.E.S, CONFIRMÉ.E.S... OU EN DEVENIR

Depuis 20 ans, le Cercle Sportif Longecourois propose des cours d'arts martiaux pour les enfants et les adultes.

À partir de l'an prochain, nous envisageons d'ouvrir de nouvelles sections, pour proposer une plus grande variété de disciplines sportives à Longecourt !

Afin de guider nos projets, nous mettons en ligne un questionnaire pour permettre aux habitants de la commune et des environs, d'exprimer leurs besoins. Rendez-vous sur <http://cerclesportif.fr/sondage/> pour soumettre vos idées !

L'équipe des (plus ou moins) sportifs du CSL.

designed by freepik.com

WANTED

Peintres &

Caricaturistes

OMCL

Avoir des projets c'est vivre...

L'association OMCL a toujours à cœur de proposer des animations très diversifiées pour répondre aux envies de chacun.

C'est la raison pour laquelle elle débute un nouveau projet « *faire vivre Montmartre à Longecourt en Plaine* » !

Courant Mai, elle organisera une concentration de peintres et d'artistes sur la place de la mairie.

Pour que ce nouvel évènement soit une réussite, l'OMCL recherche des peintres, des caricaturistes...

Contact: Dominique au 06 70 57 36 97

13 Janvier 2018
À 18h30
Vœux du Maire
Salle de la cerisaie



24 Décembre 2017
Arrivée du Père Noël
devant la mairie

Loisirs fêtes
Feux d'artifice offert
par la municipalité.

11 Janvier 2018
À 19h00
Vœux du Président
de la Com Com
Salle de la cerisaie



2, 3 et 4 Février 2018
Salon photos
IMAGES PLAINE NATURE
Salle de la cerisaie

10 Février 2018
Repas dansant du club
Orchestre Benjamin Durafour
LONGECOURT EN DANSE

3 Mars 2018
Journée libre
Salon de l'agriculture
LOISIRS FÊTES



4 Mars 2018
Thé dansant du club
Orchestre Michel Balland
CLUB DE L'AMITIÉ



24 Mars 2018
Week-end Folk
TRADI-DANSES

20 Mai 2018
Journée pêche
à l'étang fontaine
LOISIRS FÊTES



26 Mai 2018
Week-end des peintres
"Montmartre à Longecourt"
OMCL



16 Juin 2018
10^{ème} édition du
Rock en Plaine festival
OMCL

19 Juin 2018
Fête de la musique
TRADI-DANSES



23 Juin 2018
Gala de fin d'année
LA COURTOISE GYM



23 Septembre 2018
Vide grenier
OMCL/ LOISIRS FÊTES

6 Octobre 2018
Loto
CLUB DE L'AMITIÉ



3 Novembre 2018
Repas dansant à thème...
LOISIRS FÊTES



1 Décembre 2018
Marché de Noël à Montbéliard
LOISIRS FÊTES

24 Décembre 2018 - Arrivée du Père Noël - Loisirs fêtes

Les bénévoles de nos associations donnent beaucoup pour nous divertir et
pour que Longecourt en Plaine soit une commune animée et vivante...

mais ils ne peuvent rien sans votre participation à tous !

Environnement
Rénovation Patrimoine Loisirs Logement Citoyenneté
Culture
Longecourt en Plaine Civisme
Sport Équipe Solidarité Commerces Jeunesse
Associations Sécurité

